



Règlement d'Ordre Intérieur

A. Rôles et responsabilités respectives

Le rôle du coordinateur du Centre est de mettre en place un climat de confiance pour les parents et les enfants. Il organise et gère le déroulement du Centre de vacances du début jusqu'à la fin en bon père de famille. Il accueille les parents et les enfants, gère les documents administratifs et coordonne l'équipe d'animation.

Nos coordinateurs sont expérimentés et possèdent le brevet de coordinateur de Centre de vacances reconnu par la Fédération Wallonie Bruxelles, ainsi que le brevet de secourisme délivré par la croix rouge.

Les tâches qui incombent au coordinateur du Centre :

- Accueille les enfants et les parents le matin
- Procède ou vérifie les inscriptions
- Organise et coordonne son équipe d'animation
- Gère les documents administratifs
- Gère les entrées et sorties financières
- Supervise les activités et la mise en pratique du projet d'animation
- Communique les informations utiles et pratiques
- Communique avec ses responsables (ASBL OXYJeunes)
- Communique avec les parents, les partenaires, les collaborateurs
- Veille au respect des normes ONE
- Veille à la sécurité des enfants, de son équipe et du site

Les tâches spécifiques du coordinateur peuvent varier en fonction du lieu et des souhaits du partenaire, mais il veillera toujours au bon fonctionnement de son Centre.

Le coordinateur connaît son Centre et son fonctionnement, il met en place l'organisation la plus adéquate pour le déroulement de celui-ci.

Il organise des réunions de préparation afin de communiquer à l'équipe pédagogique toutes informations utiles et nécessaires. Il remet « un dossier d'animateur » à son staff.

Dossier animateur :

- Thème du Centre de vacances
- Infos pratiques (horaires, adresse, organisation repas...)
- Les sorties extérieures (musée, parc, bois, piscine, visite...)
- Planning des garderies
- Liste des tâches
- Conseils de gestion de groupe
- Liste des gestes de premiers soins
- Numéros et contacts utiles

La réunion de préparation est aussi un moment propice pour rappeler aux animateurs les responsabilités qui leur incombent :

- Respecter les valeurs de l'ASBL OXYJeunes
- Accueillir les enfants sans aucune distinction de sexe, de race ou de religion

- Respecter le rythme de chacun
- Être à l'écoute des enfants et des parents
- Préparer des activités et animations adaptées et variées
- Veiller au bien-être et à la sécurité des enfants
- Respecter le projet d'animation
- Respecter et veiller au respect de notre projet pédagogique et règlement d'ordre intérieur

L'animateur breveté anime son groupe d'enfant dans le respect des règles de sécurité, le respect du projet d'animation, le respect du rythme de chacun tout en laissant à l'enfant sa place dans le groupe. Le coordinateur veille à être disponible et à l'écoute de son équipe d'animation.

B. Organisation quotidienne

L'organisation de chaque Centre peut se voir modifiée selon les besoins spécifiques du projet d'animation et/ou des besoins du public concerné et du (des) partenaire(s) de terrain. Vous trouverez les informations pratiques précises du Centre auquel vous inscrirez votre enfant sur le formulaire d'inscription de notre site internet (www.oxyjeunes.be) ou dans le petit livret distribué le premier jour de présence de votre enfant.

Ci-dessous, vous trouverez l'horaire type d'une journée.

L'accueil des enfants se fera dès 8h et ce, jusque 17h. Dans certains Centres, les horaires peuvent être modifiés selon les besoins de la population, des partenaires locaux et toujours en accord avec l'équipe pédagogique et OXYJeunes.

Le coordinateur est le premier présent sur le site afin de préparer l'arrivée des parents et des enfants.

- 8h-8h45 : Accueil des participants et garderie avec des activités libres surveillées
- 8h45-9h : Rassemblement de tous les groupes confondus
- 9h-10h15 : Première période d'animation
- 10h15-10h30 : Temps de pause – collation
- 10h30-12h00 : Deuxième période d'animation
- 12h00-13h30 : Repas + temps libre surveillé
- 13h30-14h30 : sieste et/ou activités calmes pour les petits (3-5 ans)
- 13h30-14h00 : Temps de détente pour les grands (6-15 ans)
- 14h ou 14h30-15h15 : Troisième période d'animation
- 15h15-15h30 : Goûter
- 15h30-16h00 : Temps calme propice à l'évaluation de la journée au sein des groupes
- 16h00-17h00 : Garderie avec des activités libres suggérées
- Après 17h : Réunion d'évaluation au sein de l'équipe d'animateurs

Description des activités

Le projet d'animation est construit pendant les réunions de préparation d'avant-centre avec l'équipe pédagogique. Il permet aux animateurs de proposer des animations en concordance avec les thèmes choisis et notre plan quadriennal. Pour rappel le projet d'animation prévoit des périodes où l'animateur implique les enfants dans la réflexion et la mise en place de projets et/ ou activités.

Le choix du thème incluant les enfants dans la réflexion se fait après des évaluations et prises de

paroles. Ceux-ci peuvent se faire après une activité, après une journée ou à la fin d'un centre de vacances.

Notre équipe pédagogique prend en compte ses évaluations pour le choix des thèmes.

Un détail des activités est énuméré sur la fiche d'inscription via le formulaire en ligne mais aussi dans le petit livret distribué aux parents le premier jour.

Les parents peuvent aussi nous contacter par téléphone pour connaître le résumé du projet d'animation.

Nous proposons des activités variées qui permettent à l'enfant de découvrir :

- Des pratiques sportives, qui favorisent l'esprit d'équipe et la coopération
- Des activités culturelles qui permettent à l'enfant de développer son esprit critique
- Des ateliers d'expression qui favorisent l'estime de soi et la valorisation des connaissances
- Des animations multiculturelles qui favorisent le « vivre ensemble » et l'ouverture aux autres
- Des animations « nature » qui permettent de déconnecter pour mieux se re-connecter
- Des animations de découverte, qui permet d'investir son environnement géographique, mais aussi son environnement culturel et humain

C. Modalités financières

Nous partons du principe que l'aspect financier ne doit pas être un frein pour les enfants souhaitant participer à nos Centres de Vacances.

De multiples partenaires permettent aux parents en difficulté de pouvoir avoir accès à nos Centres par le biais d'aides ou d'interventions diverses.

Nous collaborons avec des intervenants comme le CPAS, SAJ, SPJ, Fed asile.

Nous restons disponibles pour les parents qui souhaitent obtenir des informations supplémentaires et nous pourrions servir de relais avec les partenaires précités en cas de besoin.

Il est possible d'accorder des facilités de paiement et de l'étaler en plusieurs fois. Ceci à la demande du parent et avec l'accord du responsable des centres de vacances.

À la fin de chaque Centre de vacances, nous envoyons par mail les attestations mutuelles pour le remboursement des cotisations. Les parents qui le désirent, peuvent demander un envoi postal. L'attestation fiscale est envoyée directement au service SPF.

Les prix de participations dans les Centres sont fixés en collaborations avec nos partenaires.

Afin de maintenir une accessibilité pour tous, nous veillons à pratiquer des prix démocratiques.

Dans certains Centres, nous octroyons une remise de 5€ à partir du deuxième enfant sur le prix à la semaine.

Toutes les informations précises concernant les prix se trouvent sur notre site internet www.oxyjeunes.be via le formulaire d'inscription.

D. Documents à fournir et/ou à remettre aux parents

Afin de faciliter les démarches d'inscription pour les parents, nous avons développé sur notre site internet www.oxyjeunes.be un formulaire à compléter qui reprend toute les informations utiles

comme la fiche santé, les autorisations photos ou car etc.

Il est bien entendu possible de procéder à l'inscription par téléphone en nous appelant au 071/38.84.00

Nous envoyons par mail aux parents un petit livret, celui-ci reprend toutes les informations pratiques du Centre : adresse et coordonnées du Centre, numéros contact, thèmes, sorties, résumé des animations, organisation d'une journée, etc...

Ce document contient également un résumé de notre projet pédagogique ainsi que les règles de vie à adopter par toutes les personnes intervenant sur le site du Centre.

Des panneaux d'affichage sont aussi utilisés pour diffuser des informations reprises dans le livret (le projet pédagogique, le ROI,...) mais aussi des informations plus générales comme les campagnes de l'ONE, sensibilisation et précaution à prendre contre le UV, comment traiter les poux, les règles de sécurité à vélo, la photo des animateurs par groupe etc.

Cet affichage contribue à conscientiser les parents, les animateurs et les enfants à toute l'organisation que nécessite le bon déroulement des activités.

E. Règles de vie

Les enfants s'engagent à :

- Maintenir et favoriser une ambiance de camaraderie détendue et honnête entre eux
- Développer le « vivre ensemble » dans le respect des autres
- Respecter l'équipe d'animation, les autres enfants, le matériel et les infrastructures
- Ne pas user de violence sous quelque forme que ce soit. S'il en est victime, à en parler directement avec un animateur ou le coordinateur du Centre
- Suivre les règles du Centre de Vacances et de la charte de vie établie au sein de son groupe
- Quitter le Centre de Vacances accompagné par un adulte dont le nom est connu par le Coordinateur
- Ne pas amener d'objet de valeur (argent, GSM, MP3,...) ou jouet (ballon,...)
- Ne pas diffuser sans autorisation des images, photos ou vidéos prises pendant les activités

Les parents s'engagent à :

- Être partenaire de l'équipe éducative
- Encourager l'enfant à être autonome et à respecter ses engagements
- Prendre contact le plus rapidement possible avec l'équipe d'animation dès qu'un problème surgit
- Se garer aux endroits prévus et rouler lentement aux alentours du Centre
- Rembourser toute détérioration dont l'enfant sera rendu responsable
- Respecter les horaires pour ne pas perturber les activités
- Ne pas fumer sur le site du Centre de Vacances
- Respecter l'organisation décrite dans ce ROI et dans la brochure d'informations
- Rendre dès le premier jour les documents (inscription, fiche santé et autorisations parentales) dûment complétés au coordinateur

L'équipe d'Animation s'engage à :

- Respecter tous les intervenants du Centre
- Respecter les infrastructures et le matériel mis à disposition
- Ne pas fumer pendant les périodes d'accueil
- Créer une « Charte de vie » propre à chaque groupe
- Être à l'écoute tant de l'enfant que des parents
- Favoriser l'autonomie ainsi que le vivre ensemble
- Respecter les Droits de l'Enfant
- S'organiser avec rigueur
- Favoriser un climat de confiance
- Respecter les lignes éducatives et les consignes de sécurité et d'hygiène fixées par l'ASBL OXYJeunes
- Être médiateur
- Être disponible et à l'écoute des parents et des enfants

Informations pratiques spécifiques au Centre de Vacances

Lieu :

Contact :

Horaires :

Prix/Mode de paiement

Police d'assurance :

Repas/Collation(s) :

Médecin :

Hôpitaux :

Centre antipoison :